

## **11446 - Comment faire pour qu'une cérémonie de mariage soit conforme à l'Islam ?**

---

### **question**

Je me suis converti à l'Islam récemment. Mes parents sont chrétiens, mais ils acceptent de prendre part à une cérémonie de mariage musulmane. Quelles sont les dispositions à prendre pour y parvenir ? La cérémonie se déroulera chez mes parents, et nous nous sommes mis d'accord sur les exigences liées aux repas à offrir dans le cadre de la cérémonie consécutive à la conclusion du mariage. Nous voulons organiser la cérémonie d'une manière qui ne heurte personne. Mais je ne sais pas ce qu'il faut faire avant, pendant et après la cérémonie. Je voudrais être sûr que tout est bien au point afin d'éviter de découvrir plus tard que mon mariage est caduc parce que j'aurais négligé certaines dispositions. Je croyais que nous nous étions mariés mais je me suis rendu compte que nous ne l'avons pas fait de façon correcte. J'ai besoin de savoir.

### **la réponse favorite**

Pour connaître les modalités de conclusion du contrat de mariage, référez-vous à la question n° [2127](#) .

Quant à la manière islamique de passer la cérémonie de mariage, elle est marquée par la nécessité de s'éloigner des interdits religieux que bon nombre de gens négligent dans les cérémonies. Citons-en les suivants :

a°) pour ce qui concerne la femme : pour coiffer ses cheveux

- le fait d'aller chez le coiffeur si celui-ci est un homme étranger à la femme - ou une femme qui fait des opérations interdites telles que l'affinement des sourcils appelé nams, le tatouage, le montage de mèches ou d'autres opérations interdites car le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a maudit la limeuse et sa cliente, la tresseuse

(utilisatrice de mèches) et celle qui sollicite ses services). Cela se fait pour imiter les infidèles dans leur manière de s'habiller.

La robe de mariage est souvent faite de sorte qu'elle laisse apparaître les attributs de beauté de la mariée. C'est pourquoi celle-ci apparaît parfois presque nue. Puisse Allah nous en protéger. A cela s'ajoute une perte d'argent.

b°) S'agissant de l'homme, on note ce qui suit :

- le rasage de la barbe la nuit des noces. On le fait sous prétexte de la nécessité de se rendre beau en dépit de son interdiction. Il en est de même du port d'habits trop longs.

Voici un résumé des actes que les hommes et les femmes doivent éviter dans le cadre de la cérémonie de mariage.

1. Le contact direct entre hommes et femmes, les salutations, les poignets de main, la danse menée par les hommes et les femmes ensembles, choses qui sont toutes interdites et très dangereuses.
2. Eviter la prise de photos ;qu'elles soientt pour les femmes ou pour les hommes.
3. Ne pas boire du vin ni manger du porc.
4. L'entrée du mari chez les femmes pour prendre sa femme.
5. Le port par les femmes, même seules entre elles, de vêtements trop serrés ou trop courts. Si cela est interdit dans ce cas, que dire de leur port devant les hommes?
6. S'éloigner du goût du paraître, des excès, du luxe et de la débauche dans le cadre du mariage, car cela entraîne la bénédiction.
7. L'échange de la bague de mariage qui implique une imitation des infidèles et la croyance que cela renforce l'amour de l'époux pour son épouse et inversement.

Il convient enfin que le couple sache que plus la cérémonie de mariage est conforme aux enseignements de l'Islam, plus elle est bénie et est couronnée de cohésion et débarrassée

de bon nombre de problèmes de la vie conjugale. Si celle-ci est entachée dès le début d'actes réprouvés parce que contraires à l'ordre d'Allah, le Puissant, le Majestueux, l'on ne peut pas s'attendre à une assistance (divine) par la suite.

Bon nombre des cérémonies de mariage entachées d'une violation de l'ordre d'Allah, le Puissant, le Majestueux, n'ont pas débouché sur une vie conjugale durable. Craignez Allah dans cette cérémonie et débarrassez-la des interdits religieux afin qu'Allah bénisse votre mariage. Nous demandons à Allah de vous assister vous et votre mari.

Allah le sait mieux.